

tienciarité que nous ne trouvons pas aussi invraisemblable qu'elle le semble à Bret, c'est que Molière, ignorant entièrement les termes de chasse, s'adressa à M. de Soyecourt lui-même, qui l'initia complaisamment au dictionnaire de la vénerie; jouant à peu près dans cette occasion le rôle que joue Arnolphe dans l'ÉCOLE DES FEMMES, lorsqu'il prête cent pistoles à Horace pour mener à bout son intrigue amoureuse (1). M. de Soyecourt, homme fort distrait et très-spirituel, s'était rendu la risée de la cour par la simplicité de ses réparties; et Molière ne pouvait plus avoir de scrupules, et ne courait plus le risque de le ridiculiser: on ne lui avait rien laissé à faire de ce côté. Madame de Sévigné, dans ses lettres, s'égayait souvent à ses dépens, et fait plus d'une fois allusion à une réponse dans laquelle il s'est peint tout entier. Il était couché dans une même chambre avec plusieurs de ses amis: il se mit, pendant la nuit, à parler très-haut à l'un d'eux. Un autre, plus désireux de reposer que de l'entendre, lui dit: *« Eh! morbleu! tais-toi; tu m'empêches de dormir. — Est-ce que je te parle, à toi? »* lui répondit tranquillement le naïf M. de Soyecourt (2).

Nous avons dit que cette scène du chasseur avait été ajoutée à la pièce en vingt-quatre heures. La pièce elle-même, ainsi que nous l'apprend Molière dans son avertissement, fut conçue, faite, apprise et représentée en quinze jours. Rien ne prouve mieux combien Grimarest était mal instruit lorsqu'il disait que Molière composait difficilement; et combien au contraire Boileau, qui du reste ne l'attaqua jamais son ami, était fondé à le qualifier de

Rare et sublime esprit, dont la fertile veine ignore en écrivant le travail et la peine.

Craignant cependant de manquer de temps, il avait prié Chapelle de composer la scène du pédant Carildès. Ses envieux ne manquèrent pas d'attribuer à son ami le succès de la pièce; celui-ci ne s'en défendit que faiblement, « comme ces jeunes gens, a dit Chamfort, qui soupçonnés d'être bien reçus par une jolie femme, paraissent, dans leur désaveu même, vous remercier d'une opinion si flatteuse, et n'aspirent en effet qu'au mérite de la discrétion. » Boileau fut alors chargé par le véritable auteur de dire à Chapelle que, s'il ne démentait pas promptement les bruits que l'on répandait contre lui, Molière se verrait forcé de montrer, à qui la voudrait voir, la scène que celui-ci lui avait apportée, et qu'il avait été obligé de refaire entièrement. Nous n'avons pas besoin de dire que Chapelle consentit alors à rompre le silence (3).

Si plus d'un trait des FACHEUX fait reconnaître le poète comique, il est une scène qui décelé le poète philosophe. Molière, concevant les services que l'auteur dramatique peut rendre à la société, seconda dans cette pièce les efforts de son roi pour abolir la barbare coutume du duel. Les édit de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, n'avaient pu détourner les Français de s'égorger pour un mot équivoque, ou même de se charger de la vengeance d'un tiers: notre auteur essaya de proscrire par le ridicule ce préjugé qui avait résisté aux lois, en faisant, dans ses FACHEUX, refuser un duel par un homme d'une valeur reconnue (4). « Cet exemple, dit Chamfort, n'apprendra-t-il point aux poètes quel emploi ils peuvent faire de leurs talents, et à l'autorité quel usage elle peut faire du génie? »

Que de regrets excite l'avertissement placé à la tête de cette production! « Le temps viendra de faire imprimer mes remarques sur les pièces que j'aurai faites. » Une mort prématurée empêcha Molière d'exécuter ce travail, qui, certes, eût pu servir de poétique à la comédie. Peut-être nous eût-il révélé le secret de son art, cet immortel génie qui, depuis un siècle et demi, est resté sans rival, comme il avait été sans modèle.

(1) *Ménagiana*, loco cit. — Voltaire, *Vie de Molière*, p. 55.

(2) *Lettres de madame de Sévigné*, édit. de M. Montmarqué et Saint-Surin. Voir les lettres des 29 novembre 1679 et 9 juin 1680.

(3) *Balaana*, p. 95 et 96. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 21.

(4) Les Facheux, acte I, sc. x.

HISTOIRE DE MOLIÈRE.

LIVRE SECOND.

1662-1667.

J'ai vu beaucoup d'hymens, aucuns d'eux ne me tentent;
Cependant des humains presque les quatre parts
S'exposent hardiment au plus grand des hasards;
Les quatre parts aussi des humains se repentent.

LA FONTAINE.

« Elle a les yeux petits. — Cela est vrai, elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir. — Elle a la bouche grande. — Oui; mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs; elle est la plus attrayant, la plus amoureuse du monde. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. — Non; mais elle est aisée et bien prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions. — Il est vrai: mais elle a grâce à tout cela; et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. — Pour de l'esprit. — Ah! elle en a, du plus fin, du plus délicat. — Sa conversation. — Sa conversation est charmante. — ... Mais, enfin, elle est capricieuse autant que personne du monde. — Oui, elle est capricieuse, j'en demeure d'accord; mais tout sied bien aux belles, on souffre tout des belles. »

Ce portrait dialogué, qui semble n'être qu'une paraphrase du vers charmant de la Fontaine

Et la grâce plus belle encor que la beauté,

est celui de la jeune Béjart, dont nous avons rapporté la naissance à la date de 1645, dessiné par un mari toujours amant (1).

Confiée de bonne heure aux soins de Madeleine Béjart, sa sœur aînée, Armande avait grandi sous les yeux de Molière. Ses grâces enfantines et son esprit naturel avaient d'abord excité l'intérêt de celui-ci; mais, à mesure que les traits d'Armande se développèrent, les sentiments de Molière changèrent de nature, et ce qui n'était d'abord qu'une touchante bienveillance et une amitié protectrice acquit bientôt le caractère de l'amour. Rien toutefois ne contribua plus à nourrir cette flamme que la reconnaissance de cette jeune fille, dont il prenait souvent la défense contre sa sœur aînée. Et comment, aveuglé par sa passion et brûlant de trouver dans l'objet aimé une étincelle du feu qui le dévorait, aurait-il pu distinguer la reconnaissance de l'amour? Aussi, le 20 février 1662, crut-il faire un long bail avec le bonheur en contractant ce mariage, qui devait avoir sur le reste de sa carrière une si fâcheuse influence.

Quand on porte ses regards sur l'intérieur du ménage de Molière, on doute qu'il ait vécu un seul instant heureux. Cet homme, auquel tous ses biographes ont donné mademoiselle Béjart aînée pour maîtresse, brisa bientôt sa chaîne et prend celle de mademoiselle de Brie. N'en était-ce pas assez pour s'attirer à jamais le ressentiment d'une femme aînée, avec laquelle il était en quelque sorte condamné à demeurer, et que la vue continuelle de sa rivale préférée devait nécessairement aigrir encore? Enfin, comme pour jeter de l'huile sur ce brasier ardent et en allumer un nouveau, il s'attache à la jeune Béjart. Heureusement mademoiselle de Brie n'était ni aussi haineuse ni aussi vindicative que sa devancière; mais sa seule présence rendait fausse et la position de Molière et celle de son épouse. Il devait être constamment obsédé des plaintes jalouses et des querelles de ces trois femmes. Chapelle lui rappelait dans une de ses lettres l'embarras de Jupiter, pendant la guerre de Troie, pour accorder Minerve, Junon et Vénus, et la terminait en disant :

Voilà l'histoire; que t'en semble?
Crois-tu pas qu'un homme avisé
Voit par là qu'il n'est pas aisé
D'accorder trois femmes ensemble?
Fais-en donc ton profit. Surtout
Tiens-toi neutre; et, tout plein d'Homère,
Dis-toi bien qu'en vain l'homme espère
Pouvoir venir jamais à bout
De ce qu'un grand Dieu n'a su faire (2).

(1) *Le Bourgeois gentilhomme*, acte III, sc. ix. — Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et sur les comédiens de son temps, insérée au *Mercur* de mai 1740. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 15.

(2) *Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers*, par la Monnoye, la Haye, 1714, t. I, p. 75 et suiv. — *Œuvres de Chapelle et de Bachaumont*, 1755, p. 288.

On pouvait prendre pour le mari les conseils que Chapelle semble ne donner qu'au directeur de troupe; mais Molière, qui n'avait plus assez d'empire sur lui-même pour les mettre à exécution, se persuada facilement qu'il étoufferait, par la suite, un mal qui devait faire tous les jours de nouveaux progrès, et qu'il lui était si facile de détruire à sa naissance. L'aveuglement de l'amour lui laissa croire que, mari de quarante ans, sérieux, passionné et jaloux, il saurait captiver et fixer une femme de dix-sept ans, vive, légère et coquette. Bientôt il fut cruellement désabusé.

Vers la fin de l'été de la même année il suivit, en sa qualité de valet de chambre, le roi, qui se rendait à son armée en Lorraine. Il travaillait déjà au TARTUFE; et, observateur profond, il trouva le germe de la première scène entre Orgon et Dorine dans une exclamation plaisante de Louis XIV. Accoutumé dans ses campagnes à ne faire qu'un repas le soir, ce prince se disposait à se mettre à table un jour de Quatre-Temps. Il engagea son ancien précepteur, Péréfixe, évêque de Rhodéz, à suivre son exemple; le prélat s'empressa de répondre, avec affectation, qu'il n'avait qu'une collation à faire un jour de vigile et de jeûne. Cette réponse excita, de la part d'un des assistants, un rire qui, bien que retenu, n'avait point échappé au roi; lorsque l'évêque fut sorti, il voulut en savoir le motif. Le river lui répondit qu'il pouvait se tranquilliser sur le compte de M. de Rhodéz, et lui fit un détail exact de son dîner, auquel il avait assisté. A chaque mets recherché que le conteur faisait passer sur la table du prélat, le roi s'écriait: *« Le pauvre homme! et, chaque fois, il prononçait ce mot d'un ton de voix différent qui le rendait plus comique. »* Molière était du voyage, a dit M. Etienne; il écouta, il écrivit. Dix-huit mois après, à la représentation des trois premiers actes du TARTUFE, à Versailles, Louis XIV ne se rappelait plus qu'il eût part à cette scène. Molière l'en fit adroitement souvenir; et cette circonstance, si frivole en apparence, en associant le prince à la gloire du poète, ne fut peut-être pas étrangère à la détermination que celui-ci prit, plus tard, d'autoriser la représentation de ce chef-d'œuvre malgré les menées d'une cabale puissante (1).

Au retour de Molière à Paris, Racine qui avait formé le projet de se vouer au théâtre, arriva d'Uzès, où ses parents l'avaient envoyé pour embrasser l'état ecclésiastique. Il vint trouver notre auteur, et lui soumit une tragédie qu'il avait composée dans son voyage. Le sujet en était emprunté à la fable de THÉAGÈNE ET CHARICLÉE, pour laquelle il avait conçu, dans sa jeunesse, une admiration qui allait jusqu'à l'enthousiasme. Quoique cette pièce, ensevelie dans l'oubli des sa naissance méritât ce triste sort, Molière fut néanmoins entrevoir qu'il pourrait, en travaillant, prétendre à d'honorables succès. L'encouragement, l'ouïa ses dispositions, et lui fit don de cent louis (2). Vauvenargues a dit à ce sujet: « Un des plus grands traits de la vie de Sylla est d'avoir dit qu'il voyait dans César, encore enfant, plusieurs Marius, c'est-à-dire un esprit plus ambitieux et plus fatal à la liberté. Molière n'est pas moins admirable d'avoir prévu, sur des vers que lui montra Racine au sortir du collège, que ce jeune homme serait le plus grand poète de son siècle. On dit qu'il lui donna cent louis pour l'encourager à entreprendre une tragédie. Cette générosité de la part d'un comédien qui n'était pas riche me touche autant que la magnanimité d'un conquérant qui donne des villes et des royaumes. Il ne faut pas mesurer les hommes par leurs actions, qui sont trop dépendantes de leur fortune, mais par leurs sentiments et leur génie (3). »

Colbert n'avait pas fait plus pour le jeune poète: cent louis avaient également été la récompense de sa muse pour l'ode qu'elle lui avait inspirée l'année précédente sur le mariage du roi. On ne dit pas que Racine ait été ingrat envers le ministre favori qui, pour paraître généreux, n'avait eu qu'à disposer des deniers publics; pourquoi faut-il qu'il le soit devenu envers le chef de troupe qui l'avait aidé de sa propre épargne!

Le 26 décembre, Molière fit représenter l'ÉCOLE DES FEMMES. Les applaudissements prodigués à cette pièce ne peuvent être égalés que par les critiques injustes dont elle fut l'objet. *Les enfants par l'oreille et Tartre à la crème* soulevèrent l'indignation des précieuses et des prudettes. Les chaudières bouillantes et la peinture de Venfer lui attirèrent celle des tartufes, qui posaient déjà pour leur immortel portrait. L'obscène *te...* qui finit par n'être qu'un ruban, fut surtout le prétexte des plus violentes accusations (4). Boileau a fait justice, plus tard, du commandeur de Souvré et du comte du Brossin, auxquels leur scrupuleuse austérité ne permit pas d'ouïr jusqu'à la fin ce tissu d'abominations (5). Un bel esprit paté de l'hôtel Rambouillet, Plapisson, ne pouvant résister au créve-cœur de voir le public y applaudir, leva d'abord les épaules de

pitité; mais bientôt, emporté par son jaloux dépit, il s'écria, en s'adressant au parterre: « Ris donc, parterre; ris donc. » La CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES a immortalisé cette plaisante boutade (1).

Boileau adressa à Molière, pour le consoler, ou plutôt pour le féliciter des critiques que l'envie avait dictées à ses ennemis, les stances suivantes, qui, si elles n'ajoutent rien à la réputation de leur auteur comme poète, lui assurèrent dès lors celle de juge éclairé:

En vain mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mépris
Censurer ton plus bel ouvrage;
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'âge en âge
Divertir la postérité.

Que tu ris agréablement!
Que tu badines savamment!
Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis, sous le nom de Télémaque,
Sut-il mieux badiner que toi?

Ta muse, avec utilité,
Dit plaisamment la vérité;
Chacun profite à ton École:
Tout en est beau, tout en est bon,
Et ta plus burlesque parole
Vaut souvent un docte sermon.

Laisse gronder tes envieux:
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant.
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant.

Non content d'avoir pour lui le suffrage des gens de goût et des spectateurs impatientes, Molière voulut mettre encore les rieurs de son côté. Dans sa préface de l'ÉCOLE DES FEMMES, il avait menacé ses ennemis de faire rire à leurs dépens; il tint parole dans la CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES. Il s'attacha à y faire ressortir le ridicule des accusations portées contre la pièce, et leur évidente mauvaise foi. La tâche était facile; mais ce qui ne l'était pas autant, c'était de jeter quelque intérêt dans une discussion toute personnelle. Il eut le talent de se mettre que de l'esprit là où tout autre n'eût mis que de l'amour-propre. Il fit allusion, dans cette petite pièce, au déplaisir qu'il avait à prendre part aux conversations de salon, et au mécompte que cette taciturnité faisait éprouver aux gens qui l'invitaient par curiosité. « Je me souviens toujours, dit Elise, du soir que Clémène eut envie de voir Damon, sur la réputation qu'on lui donne et les choses que le public a vues de lui. Vous connaissez l'homme et sa naturelle paresse à soutenir la conversation: elle l'avait invité comme bel esprit, et jamais il ne parut si sot parait une douzaine de gens à qui elle avait fait fête de lui, et qui le regardaient avec de grands yeux, comme une personne qui ne devait pas être faite comme les autres. Ils pensaient tous qu'il était là pour défrayer la compagnie de bons mots; que chaque parole qui sortait de sa bouche devait être extraordinaire; qu'il devait faire des impromptus sur tout ce qu'on disait, et ne demander à boire qu'avec une pointe; mais il les trompa fort par son silence. » Le génie et le besoin d'observer expliquent ce silence habituel, qui lui avait fait donner, par Boileau, le surnom de *Contemplateur*. Les biographes de la Fontaine rapportent le désappointement tout semblable d'un amphitryon du fabuliste; et l'abbé de Bellegarde a raconté plus d'une fois qu'un de ses amis, qui s'était trouvé presque tous les jours à la même table que Corneille, n'apprit qu'au bout de six mois le nom de son illustre commensal (2).

Les ennemis de Molière sentirent que le succès de la CRITIQUE avait gravement compromis leur cause; aussi un des plus acharnés, Devisé, dans l'espoir de paralyser l'effet de ce charmant plaidoyer, fit-il paraître une rapsodie intitulée: ZÉLINDE, ou la VÉRITABLE CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, et la CRITIQUE DE LA CRITIQUE. Boursault, porté par de perfides conseils à se reconnaître dans M. Lysidas de la pièce de Molière, ne voulut pas non plus garder le silence, de peur d'avoir l'air de se tenir pour battu. Bien que sa tentative n'ait pas été tout à fait aussi malheureuse que celle de Devisé, l'oubli dans lequel son PORTRAIT DU PEINTRE ou la CONTRE-CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES était déjà tombé peu de temps après son apparition ne servit pas à le dédommager des ridi-

(1) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. IV, p. 402. Bret dit qu'on a plus d'une fois entendu l'abbé d'Olivet rapporter ce fait. — *Anecdotes dramatiques*, t. II, p. 205 et 204.

(2) Voltaire, *Vie de Molière*, 1759, p. 25. — *Œuvres de J. Racine*, publiées par M. Aimé Martin, 1820, t. I, p. xx, xxj et notes.

(3) *Supplément aux Œuvres de Vauvenargues*, Paris, Belin, 1820, p. 45 et 46.

(4) Voir, t. II de notre édition des *Œuvres de Molière*, nos notices sur l'ÉCOLE DES FEMMES et la CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES, où cette discussion est amplement détaillée.

(5) *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. II, p. 297.

(1) La *Critique de l'École des Femmes*, sc. vi. — *Œuvres de Molière*, avec les remarques de Bret, 1773, t. II, p. 297.

(2) La *Critique de l'École des Femmes*, sc. ii. — Préface de l'édition des *Œuvres de Molière* de 1682, par la Grange. — *Balaana*, p. 31. — *Récréations littéraires*, par Cizeron-Rival, p. 17. — *Histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine*, par M. Walckenaer, 3^e édit., p. 28 et 29. — *Mémoires sur Molière* faisant partie de la collection des *Mémoires sur l'Art dramatique*, p. xxj.

cules que Molière imprima ensuite à son nom. On ne peut guère citer comme un peu plaisants que deux passages de cette comédie : l'un, où un auteur dit, en feignant de vouloir défendre l'ÉCOLE DES FEMMES :

Est-il rien qui ne plaise
Dans ce que dit Arnolphe et la fille naïve ?
Rien de plus innocent se peut-il faire voir ?
Il arrive des champs et désire savoir
Si, durant son absence, elle s'est bien portée :
« Hors les puces qui m'ont la nuit inquiète (1), »
Répond Agnès. Voyez quelle adresse à l'auteur !
Comme il sait finement réveiller l'auditeur !
De peur que le sommeil ne se rendit son maître,
Jamais plus à propos, vit-on puces paraître ?
D'aucun trait plus galant se peut-on souvenir ?
Et ne dormait-on pas s'il n'en eût fait venir ?

l'autre, où Dorante, marquis ridicule, dit en parlant de Molière :

Je soutiens, sans l'aimer, quoi que l'envie oppose,
Que sa pièce tragique est une belle chose.

Les autres personnages se récriant sur l'épithète de tragique appliquée à l'ÉCOLE DES FEMMES, Dorante répond :

Mais je sais le théâtre, et j'en lis la Pratique (2) ;
Quand la scène est sanglante une pièce est tragique ;
Dans celle que je dis, le petit chat est mort (3).

DAMIS.

Quoi ! le trépas d'un chat ensanglante la scène ?

AMARANTE.

Dans une tragédie un prince meurt, un roi.

DORANTE.

« Nous sommes tous mortels, et chacun est pour soi (4) ; »
Et je tiens qu'une pièce est également bonne
Quand un matou trépassé ou quelque autre personne.

Ces traits n'ont rien de bien piquant ; mais, si l'on en croit de Villiers, dans sa VENGEANCE DES MARQUIS, Molière donna à la première représentation de cette faible satire un attrait tout particulier. Lorsque Aristophane fut chargé de l'infâme emploi de calomnier Socrate en plein théâtre, le peuple courut en foule à ce spectacle : Socrate y assista debout (5). Molière alla également voir jouer la VENGEANCE DES MARQUIS sur un des bancs placés des deux côtés de la scène. Son arrivée fit une grande sensation ; mais il garda une très-bonne contenance, car de Villiers, un de ses envieux, comme nous le verrons plus tard, se trouva réduit à dire qu'il fit tout ce qu'il put pour rire, mais qu'il n'en avoit pas beaucoup d'envie. Pourquoi Boursault ne s'est-il pas borné à de froides plaisanteries qui ne pouvaient faire tort qu'à sa réputation de bel esprit ? Pourquoi est-il descendu au rôle de calomniateur, en répétant que Molière faisait courir une clef imprimée des personnages qu'il avait eus en vue dans sa Critique (6) ?

Quelque répréhensible que fût la conduite des ennemis de Molière à son égard, du moins ils ne s'étaient encore livrés contre lui qu'à d'innocentes reproches, à des accusations sans fondement. Le duc de la Feuillade, peu familier avec la polémique, se laissa aller à la fureur la plus brutale. On le désignait généralement dans le monde comme l'original du marquis de la Critique, qui n'a pour tout argument contre l'ÉCOLE DES FEMMES que son éternelle tarte à la crème. Il passait effectivement la pièce devant lui. Furieux de la raillerie qu'il s'était attirée, notre personnage, voyant un jour Molière traverser une des galeries de Versailles, l'aborda avec les démonstrations d'un homme qui voulait l'embrasser. C'était alors une sorte de politesse que les gens de cour prodiguaient aux personnes qu'ils connaissaient le moins. Celui-ci, se flant maladroitement à l'expression riante de la figure d'un courtisan, s'incline. Dans ce moment, le duc de la Feuillade lui saisit la tête des deux mains, et la frotte rudement contre les boutons de son habit, en répétant : Tarte à la crème, tarte à la crème. Le roi ne tarda pas à être instruit de ce mauvais traitement ; il tança vertement le goupable, et

ordonna à Molière de traduire de nouveau ses ennemis titrés et non titrés au tribunal du ridicule, dont les jugements sont sans appel (1).

Il suffit de lire l'IMPROMPTU DE VERSAILLES pour se convaincre de sa ponctualité à suivre les ordres du prince. En huit jours, ses rivaux de l'hôtel de Bourgogne et ses antagonistes de qualité furent livrés à la risée du parterre. La hardiesse avec laquelle il ridiculisa ceux-ci prouve sa confiance dans la protection dont il était l'objet : « Le marquis, s'est-il fait dire à lui-même dans cet ouvrage, est aujourd'hui le plaisant de la comédie ; et comme dans toutes nos pièces anciennes on voit toujours un valet bouffon qui fait rire les auditeurs, de même dans toutes nos pièces de maintenant, il faut toujours un marquis ridicule qui divertisse la compagnie (2). »

Il était impossible de se montrer plus plaisant et de se faire une justice plus complète. On doit cependant reprocher à Molière de s'être laissé emporter par la vengeance jusqu'à nommer Boursault. Ce fut, comme l'a dit Chamfort la seule action blâmable de sa vie. Sans doute son adversaire, dans le PORTRAIT DU PEINTRE, avait eu les premiers torts en le désignant plus que suffisamment par les titres de ses ouvrages et en se livrant contre lui à d'odieuses insinuations ; toutefois cet oubli de toutes les convenances ne devait pas autoriser l'offense à les violer lui-même. L'opinion que nous émettons ici est aussi celle de Voltaire et de Palissot. Mais ces juges, dans leur inflexible sévérité, ont été jusqu'à trouver honteuse la conduite de Molière : est-ce aveuglement de la part de l'auteur de la DUNCIADIE et des PHILOSOPHES ? est-ce humilité de la part de l'auteur de l'ÉCOSSAISE ?

Cette guerre entre Molière et Boursault ne fut pas de très-longue durée. Ce dernier prouva, dans la suite, qu'il était digne de l'estime de notre auteur. Attaqué à son tour par Boileau, il voulut se venger de ses sarcasmes en composant sa SATIRE DES SATIRES ; mais le législateur du Parnasse, qui comptait plusieurs parents et quelques amis dans le parlement, eut assez de crédit, ou plutôt assez de faiblesse, pour solliciter et obtenir une défense de jouer cette pièce. Il eut même soin de faire afficher cette ordonnance à la porte du théâtre de l'hôtel de Bourgogne, auquel l'ouvrage avait été donné (3). Boursault, quelque temps après, prit sa revanche avec bien de l'avantage. Ayant appris que Boileau se trouvait gêné, il s'empressa de lui porter tout l'argent qu'il put réaliser, et le lui offrit avec cette bonne grâce qui double le prix du bienfait. Cette action montre clairement que ce n'était point une basse jalousie, mais bien de perfides conseils qui avaient porté Boursault à attaquer Molière ; et ce tort de son esprit est plus que suffisamment compensé par ce mouvement d'une âme généreuse (4).

Joué le 14 octobre, à Versailles, sur le théâtre de la cour avec un succès complet, l'IMPROMPTU obtint les mêmes honneurs que la CRITIQUE. Comme elle, il s'attira deux réponses : l'une, la VENGEANCE DES MARQUIS, de de Villiers, comédien de l'hôtel de Bourgogne, ne méritant pas qu'on s'y arrête, nous ne parlerons que de l'autre, l'IMPROMPTU DE L'HÔTEL DE CONDÉ, comédie en vers en un acte, de Montfleuri.

Cet écrivain, auquel on doit la FEMME JUGE ET PARTIE, était fils de l'acteur Montfleuri, un des plus fermes soutiens du théâtre de l'hôtel de Bourgogne, et un des moins ménagés dans l'IMPROMPTU DE VERSAILLES. Depuis longtemps il existait entre cette troupe et celle du Palais-Royal une rivalité souvent hostile. Molière, qui n'avait pas vu sans un juste dépit ses rivaux, jouissant de grands privilèges et favorisés par la plupart des auteurs, entraver encore sa marche par des menées sourdes, perdit à la fin patience, et essaya, dans les PRÉCIEUSES RIDICULES (5), d'ébranler leur crédit en faisant rire à leurs dépens.

Ses vœux furent sans doute comblés, car on applaudit aux traits piquants lancés contre ses antagonistes ; mais il paya cher cette courte satisfaction. Furieux de ces railleries, les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ne contribuèrent pas peu au double échec qu'il éprouva dans DOS GARCIE, et comme acteur et comme auteur. Ils se mêlèrent avec un égal empressément aux détracteurs les plus acharnés de l'ÉCOLE DES FEMMES. Molière se livra de nouveau au plaisir divin de la vengeance, sans se laisser arrêter cette fois par de timides ménagements. Le seul Floridor fut épargné ; et, si ce silence ne peut passer pour un hommage rendu à son talent, on doit du moins le considérer comme un témoignage prudent de respect pour le jugement du public. Cet acteur était si aimé qu'il ne put conserver le rôle de Néron de BRITANNICUS, créé par lui avec une grande supériorité, parce que, dit Montesquieu, il était pénible au parterre de le voir représenter un personnage odieux et de lui vouloir du mal (6).

Quant aux autres comédiens que ne couvrait pas la même égide, nul d'entre eux ne fut ménagé. Tous comparurent sur la scène avec leurs

(1) Vie de Molière, à la tête de l'édition de ses Œuvres, Amsterdam, Wetstein, 1725, t. I, p. 25 et suiv. Ce biographe dit tenir le fait d'un témoin oculaire. — Anecdotes dramatiques, t. II, p. 282.

(2) L'Impromptu de Versailles, sc. I.

(3) Histoire de la poésie française, par l'abbé Mervein, p. 261.

(4) Œuvres de Molière, avec les remarques de Bret, 1775, t. II, p. 515. — Œuvres de d'Alambert, Belin, 1821, t. II, p. 457. — Lettre de Boileau à Racine, du 19 août 1687, t. IV, p. 90, et note de l'édition des Œuvres de Boileau, avec un commentaire par M. Saint-Surin.

(5) Les Précieuses ridicules, sc. x.

(6) Bolzana, p. 106.

(1) Vers de l'École des Femmes, acte I, sc. iv.
(2) La Pratique du Théâtre, par Hédelin, abbé d'Aubignac.
(3) Hémistiche de l'École des Femmes, acte II, sc. vi.
(4) L'École des Femmes, acte II, sc. vi.
(5) Éléments de littérature, par Marmontel, art. COMÉDIE.
(6) Mémoires sur la vie et les ouvrages de Molière, p. xxix.

défauts et leurs ridicules. Montfleuri fut le premier immolé. Molière, au risque de s'exposer à de justes récriminations, fit ressortir ses gestes apprêtés, sa déclamation fausse et ses cris forcenés dans la tragédie. On pourrait douter du fondement de ces accusations, si cet acteur n'eût semblé depuis prendre à tâche de les justifier lui-même par sa fin tragique. Il mit, selon quelques biographes, tant de chaleur à jouer le rôle d'Orreste d'ANDROMAQUE, que, par ses cris, il se rompit une veine du cou dans la scène des fureurs, au cinquième acte, et mourut suffoqué bientôt après.

Son fils, dans l'IMPROMPTU DE L'HÔTEL DE CONDÉ, se constitua son champion et celui de ses camarades. Il prétendit que la comédie de Molière n'était qu'un impromptu longtemps médité, et répondit surtout aux traits dirigés contre le talent de son père par une caricature assez méchante de Molière. Alcidon, un des personnages de la pièce, dit en parlant de lui :

Il est vrai qu'il récite avec beaucoup d'art ;
Témoin, dedans Pompée, alors qu'il fait César.
Madame, avez-vous vu, dans ces tapisseries,
Ces héros de romans ?

LA MARQUISE.

Oui.

LE MARQUIS.

Belles railleries !

ALCIDON.

Il est fait tout de même ; il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse et l'épaule en avant ;
Sa perruque qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de lauriers qu'un jambon de Mayence ;
Les mains sur les côtés, d'un air peu négligé ;
La tête sur le dos, comme un mulet chargé ;
Les yeux fort égarés ; puis, débitant ses rôles,
D'un hoquet éternel s'écarter ses paroles ;
Et lorsque l'on lui dit : « Et commandez ici. »

Il répond :

« Connaissez-vous César, de lui parler ainsi ?
Que m'offrirait de pis la fortune ennemie,
« A moi qui tiens le sceptre égal à l'infamie ? »

Ce portrait, si nous le comparons à ceux que les peintres et les écrivains contemporains nous ont laissés de Molière, offre plus d'un trait de ressemblance. La couronne de lauriers se trouve dans presque tous, et le hoquet n'a point été oublié non plus par les historiens du théâtre. Il avait contracté ce tic en s'efforçant de se rendre maître d'une excessive volubilité de prononciation. Mais, dans la comédie, son art infini dissimulait ce défaut autant que possible (1) ! « Les anciens, disait un journal peu de temps après sa mort, n'ont jamais eu d'acteur égal à celui dont nous pleurons aujourd'hui la perte : et Roscius, ce fameux comédien de l'antiquité, lui aurait cédé le premier rang s'il eût vécu de son temps. C'est avec justice qu'il le méritait : il était tout comédien depuis les pieds jusqu'à la tête. Il semblait qu'il eût plusieurs voix : tout parlait en lui : et, d'un pas, d'un sourire, d'un clin d'œil et d'un remuement de tête, il faisait plus concevoir de choses que le plus grand leur n'aurait pu dire en une heure (2). » « Il n'était ni trop gras, ni trop maigre, dit également une contemporaine. Il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle ; il marchait gravement, avait l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique (5). »

Bien que Molière eût tout l'avantage dans ses attaques avec les comédiens rivaux, il ne voyait pas sans dépit leurs représentations plus suivies que les siennes et les auteurs tragiques leur confier de préférence leurs ouvrages. Il résolut de monter une tragédie qui pût faire valoir le talent de ses acteurs ; mais, n'ayant aucune pièce reçue, il songea à Racine, qui, l'année précédente, lui avait apporté son THÉAGÈNE ET CARICLÈS. Il l'engagea à traiter le sujet de la THÉBAÏDE, pour lequel Molière eut toujours, comme nous l'avons déjà vu, une prédilection souvent malheureuse (4). Le jeune poète se mit à l'ouvrage. La Grange-Chancel raconte avoir entendu des amis de Racine assurer que, pressé par le temps, il emprunta, sans presque y rien changer, deux récits à l'ANTIGONE de Rotrou (5). D'autres écrivains ont dit qu'il ne s'était permis cet emprunt que pour ne pas avoir l'air de lutter avec celui que Corneille ap-

(1) Grimarest, p. 207 et 208.

(2) Oraison funèbre de Molière (Mercure galant), t. IV, 1^{re} année, p. 502.

(3) Voir le Mercure de France, mai 1740, p. 840. — Lettre sur la vie et les ouvrages de Molière et sur les comédiens de son temps, par mademoiselle Poisson.

(4) Racine dit en effet, dans la préface de sa Thèbaïde, que ce sujet lui fut proposé.

(5) Préface des Œuvres de la Grange-Chancel, p. 38. — Histoire du Théâtre français, t. IX, p. 505, note.

peleit son maître, et de refaire ce qui était alors réputé inimitable (1). Mais, ce qui paraît constant, c'est que Molière, peu satisfait du parti qu'avait pris Racine, l'encouragea à avoir confiance en ses propres forces, et le déterminà à ne rien devoir qu'à lui-même : la pièce, jouée en 1664 et imprimée peu après, n'offrait plus de témoignage de cette ressemblance répréhensible.

Le roi ayant créé, en 1665, des pensions pour un certain nombre d'hommes de lettres, n'oublia point Molière dans cet acte de munificence. Dans la liste que l'on dressa des élus, on fit suivre chaque nom d'une note où était apprécié le talent de l'auteur pensionné. Ces notes et la bizarre répartition des sommes font de cette pièce un renseignement curieux pour l'histoire littéraire. La postérité n'a pas ratifié l'égalité que le surintendant des finances établissait entre l'abbé de Pure et Molière, et l'immense supériorité qu'il accordait à Mézery, à Ménage, à Benserade, à Chapelain, à Cassagne et à l'abbé Cotin sur l'auteur de l'ÉCOLE DES FEMMES, de l'ÉCOLE DES MARIS et des PRÉCIEUSES. Celui-ci adressa au roi un remerciement en vers plein de mouvement et de comique, qui prouve qu'il savait animer les moindres jeux de son imagination.

Vers la fin de cette même année, il se trouva en butte à des calomnies dont une réputation moins bien établie que la sienne n'eût peut-être triomphé qu'avec peine. Montfleuri, dont nous avons rapporté les débats avec lui, n'était que faiblement consolé de son injure. Il voyait bien que la pièce de son fils était mauvaise ; aussi regardait-il, avec assez de raison, sa vengeance comme incomplète. Malheureusement pour sa cause comme pour sa gloire, il crut que la meilleure réponse qu'il pût faire à son antagoniste était de prendre contre lui le rôle infâme de calomniateur : il présenta au roi une requête dans laquelle il l'accusait d'avoir épousé sa propre fille.

Cette horrible accusation se fondait en partie sur ce que quelques personnes s'étaient persuadé alors (et tout le monde le croyait encore naguère) qu'Armande Béjart, femme de Molière, était fille de Madeleine Béjart. On pensait que c'était elle qui avait été baptisée, le 11 juillet 1658, comme étant née du commerce illégitime du comte de Modène avec mademoiselle Béjart l'aînée. Mais Montfleuri ne manqua pas d'affirmer que cette enfant, dont le comte de Modène avait bien voulu se reconnaître le père, n'était qu'un fruit secret des liaisons de Molière avec Madeleine Béjart. Aujourd'hui que, grâce à des recherches nouvelles, nous possédons l'acte de mariage de celui-ci, d'où il résulte clairement que sa femme est sœur et non pas fille de Madeleine Béjart, la fausseté de l'accusation de Montfleuri devient évidente ; mais nous croyons pouvoir assurer que, du temps de Molière, elle dut le paraître tout autant, non-seulement à ceux qui avaient été à même d'apprécier son caractère, mais encore à ceux qui ne le connaissant pas, n'étaient pas disposés à se contenter de vagues probabilités ; la fille de Madeleine Béjart avait été baptisée sous le nom de Françoise (2), et mademoiselle Molière se nommait Armande-Grégoire-Claire-Elisabeth ; la fille de Madeleine Béjart était née en 1658, et mademoiselle Molière ne vit le jour qu'en 1645, ainsi que le prouve son acte de décès ; enfin Molière, comme nous l'avons démontré, ne connut mademoiselle Béjart l'aînée qu'à la fin de 1645, c'est-à-dire plus de sept ans après la naissance de sa fille. Néanmoins, les ennemis de notre auteur et ceux de sa femme n'eurent pas honte de renouveler cette calomnie. En 1676, trois ans après la mort de cet écrivain, dont le génie immortel offusquait toujours leur basse envie, dans un mémoire imprimé à l'occasion d'un procès que soutint Lulli, et dans lequel mademoiselle Molière avait été entendue comme témoin, on osa la traiter d'orpheline de son mari, de veuve de son père (5).

Les nobles cœurs eroient difficilement au crime ; aussi Louis XIV, qui estimait Molière autant qu'il méprisait ses délateurs, sembla-t-il lui témoigner plus d'intérêt encore en le voyant exposé aux attaques de l'intrigue et de l'envie. La requête de Montfleuri avait été présentée vers la fin de 1665, et le 28 février suivant la duchesse d'Orléans et le roi firent à l'accusé l'insigne honneur de tenir son premier enfant sur les fonts de baptême (4). Le rapprochement de ces dates n'est pas moins glorieux pour le protégé que pour l'illustre protecteur ; l'histoire redira à jamais avec quel noble empressément le monarque secourut en faveur d'un comédien le joug jusqu'alors inviolable du préjugé et de l'étiquette. Il fallait un Louis XIV pour que la France pût s'enorgueillir d'un Molière.

Ce roi, qui savait si bien confondre les ennemis de notre premier comique, n'avait pas moins à faire pour le venger de ses propres courtisans. Ne voyant dans l'homme de génie qu'un histrion, ils voulaient lui faire essayer leurs mépris. On connaît le mot plein d'adresse et de bon sens de Belloc, poète agréable de salon, qui, entendant un de leurs confrères, les valets de chambre de service, refuser de faire le lit du

(1) Œuvres de J. Racine, Lefèvre, 1820, t. I, p. xxij, note.

(2) Dissertation sur Molière, par M. Beffara, p. 15.

(3) Mémoire pour le sieur Guichard, intendant général des bâtiments de S. A. R. Monsieur, 1676, p. 109. — Œuvres de Molière, avec les remarques de Bret, 1775, t. I, p. 78.

(4) Dissertation sur Molière, par Beffara, p. 14.